



Le 23/07/20

Déclaration préalable à la CAPN du 23 juillet
2020
TA IR3 / TA IR2 :
QUAND L'ADMINISTRATION VEUT TUER
L'EXPERTISE

Madame la présidente,

La note d'enquête relative au Tableau d'Avancement au grade d'IR3 (TA IR3) de juillet a constitué une surprise pour les agents remplissant les conditions statutaires : aucune promotion n'est proposée à l'expertise !

La justification officielle est la suivante : en raison du retard engendré par la crise COVID, les délais de gestion imposés par le très grand nombre de candidats à l'expertise rendraient impossible la tenue d'une CAPN en juillet.

Dès lors, l'administration fait le choix de ne promouvoir en juillet que des candidats aux postes de chef de service et en promotion retraite, dont le volume est beaucoup plus restreint.

Cette explication n'est pas convaincante car le rallongement des délais pour organiser la CAPN consacrée au TA IR3 est principalement dû à la tenue tardive de la CAPN de mouvement des IR2/3 sur les postes de chefs de service.

Les collègues qui le souhaitent auraient pu candidater à l'expertise depuis bien longtemps.

Ce regrettable épisode reflète le peu d'estime de certains représentants de l'administration envers les IR3/IR2 experts, coupables -selon eux -d'attendre patiemment une promotion sans jamais s'exposer professionnellement.

C'est mal connaître l'activité professionnelle d'un inspecteur qui, durant les 15 années de carrière nécessaires avant de postuler au TA IR3, va occuper diverses fonctions d'encadrement, dont certaines avec de réelles responsabilités managériales.

Ces mêmes représentants ont déjà dévoilé par le passé leur intention de ne faire plus qu'un tour d'expertise pour le TA IR3 en décembre afin d'inciter les inspecteurs à candidater davantage sur les postes de chef de service proposés lors des 2 tableaux d'avancement (juillet et décembre).

Par conséquent, les explications conjoncturelles ne sont pas de nature à convaincre l'USD-FO, puisque l'administration souhaitera reproduire la même organisation pour le TA IR3 l'année prochaine.

A titre général, l'USD-FO ne peut que se désoler des attaques répétées contre les IR3- IR2 experts. La situation est, en effet, identique pour le TA IR2 où il sera bientôt impossible pour un IR3 expert d'obtenir le grade, les IR3 labellisés « chefs de service » sont promus prioritairement, quelles que soient les fonctions occupées (avec ou sans responsabilité managériale) ou leur ancienneté dans le poste au détriment d'IR3 experts depuis de longues années possédant un excellent dossier.

La situation risque de ne pas s'améliorer dès 2021 avec la disparition des CAP promotion puisque l'administration prononcera seule les promotions, sans garde-fou, ni contradicteur.